



COMMUNE DE WITTISHEIM



Sommaire

- ▶ Conseils municipaux : L'essentiel
- ▶ A la une :
 - > Commission consultative pour la mairie
- ▶ La rubrique chiffrée :
 - > 18937
- ▶ L'info nature :
 - > Jardins partagés : venez participer
- ▶ Cadre de vie :
 - > Les travaux de la rue des soeurs
 - > Finalisation des travaux à la salle polyvalente
 - > Nouvelle campagne de recensement à Wittisheim
 - > Solidarité : aidons la banque alimentaire
 - > Annulation de la fête des aînés 2020
- ▶ Brèves

Agenda

21 novembre

Retrait commande agrumes - atelier communal

27 et 28 novembre

Banque alimentaire Mairie

30 novembre

Don du sang Salle polyvalente

les 6, 13 et 20 décembre

Ouverture de la ferme au goût nature de 10h à 17h

L'EDITO

Chères concitoyennes et chers concitoyens,

Le Wetsa liaison est un lien régulier et essentiel permettant la diffusion d'informations qui concernent le fonctionnement général de la Commune mais plus largement, il nous permet d'approfondir des sujets (réflexions, projets, etc.) qui nous concernent tous et qui nous engagent pour l'avenir de notre village.

Concernant les travaux, le chantier des abords de la salle s'achèvera prochainement par la plantation des espaces fleuris, le gazon étant semé et levé. Le chantier de voirie de la rue des Sœurs a démarré, après plusieurs mois de retard. Ces deux sujets seront abordés dans ce numéro.

Récemment, la tempête Axel a durement frappé l'arrière-pays Niçois. L'ONG (Organisation Non Gouvernementale) UNITED RIDERS en partenariat avec la Ville de Marckolsheim ont fait un appel aux dons pour venir en aide aux différentes personnes touchées par cette catastrophe naturelle. Le CCAS, de nombreux administrés et la Commune de Wittisheim ont participé à ce bel élan de générosité et de fraternité. Un grand merci pour cette forte mobilisation.

A la suite de l'intervention télévisée du Président de la République, un confinement national est mis en place depuis vendredi et pour une durée minimale de 4 semaines. Tous les quinze jours une réévaluation sera faite et des ajustements seront réalisés par rapport au confinement. Ce dernier interdit les déplacements non nécessaires, les activités associatives et impose la fermeture des bars et des restaurants sauf pour les prestations à emporter. Une autorisation de déplacement sera donc nécessaire

et nous en mettrons à disposition des administrés comme lors du premier confinement. Pour rappel, vous trouverez également ces documents dans la presse quotidienne et ils sont téléchargeables sur le site internet de la commune mais aussi depuis une application sur smartphone.

La Mairie, établissement public de proximité, restera ouverte au public tous les matins comme l'agence postale communale. En revanche, la Mairie sera fermée les après-midi mais les agents restent joignables par mail, par téléphone ou disponibles sur rendez-vous.

Si la situation devait évoluer ou si des nouvelles mesures sont prises, je ne manquerai pas de revenir vers vous par le biais d'un communiqué qui vous sera distribué. Soyez assuré que le personnel communal et l'ensemble du conseil municipal seront mobilisés pendant cette période particulière à venir. Les mesures prises par le gouvernement sont nécessaires, suite à l'évolution fulgurante de la COVID-19, pour préserver notre système de santé et son personnel mais également la santé des personnes les plus fragiles. Aussi, nous avons toutes et tous un rôle important à jouer dans cette lutte contre ce coronavirus en appliquant les gestes barrières (port du masque, lavage des mains, etc.) et en respectant les mesures prises par le gouvernement.

Bien entendu, je vous invite à régulièrement prendre des nouvelles de vos voisins, surtout s'ils sont isolés ou fragiles, et à signaler à la Mairie toute situation problématique.

Je vous souhaite courage et persévérance en cette période de confinement.

Christophe KNOBLOCH
Maire de WITTISHEIM
#jesuisenseignant

10 juillet 2020

A l'ordre du jour :

Ce conseil imposé par le législateur, a permis d'élire les membres du conseil municipal qui voteront en tant que grands électeurs aux élections sénatoriales du 27 septembre 2020. Ont été élus Christophe Knobloch, Gaëlle Houbre, Nicolas Simler, Huguette Barondeau et Thierry Witwicki.

28 juillet 2020

A l'ordre du jour :

- Adoption du compte administratif 2019.
- Adoption des propositions de la commission finances :
 - > Versement des subventions annuelles aux associations.
 - > Versement d'une subvention exceptionnelle aux associations en raison de la crise liée à la COVID-19.
 - > Versement de la subvention au corps des Sapeurs-Pompiers de Wittisheim.
 - > Versement de la subvention à l'Harmonie Espérance.
 - > Versement de la subvention de 50 € à 12 associations caritatives.
 - > Acquisition d'une nouvelle gazinière pour le local pétanque.
 - > Les dispositions de l'article 3 du troisième projet de loi de finances rectificative pour 2020 permettent au Conseil Municipal d'instaurer un dégrèvement des deux tiers du montant de la cotisation foncière des entreprises de petite ou moyenne taille (< 150 000 € HT de chiffre d'affaire) et relevant des secteurs du tourisme, de l'hôtellerie, de la restauration, du sport, de la culture, du transport aérien et de l'événementiel particulièrement affectés par la crise sanitaire. Le conseil valide le principe d'un dégrèvement pour les entreprises locales.
 - > Adoption du budget de fonctionnement et d'investissement 2020 de l'école primaire.
 - > Adoption du budget 2020 d'investissement (1 438 700 €) et de fonctionnement (2 298 985 €).
 - > Approbation du budget primitif de la commune.
 - > Approbation du budget primitif du lotissement de la gare 4ème tranche.
 - > Approbation du principe du versement d'une prime exceptionnelle « Covid » aux agents municipaux.

> Diminution exceptionnelle du droit de place de la pâtisserie en signe de solidarité avec le monde économique compte tenu de la crise sanitaire.

> Substitution de la commune par le Syndicat d'Electricité et de Gaz du Rhin pour effectuer un contrôle de la perception du produit de la Taxe sur la Consommation Finale d'Electricité (TCFE). Cela permettra de vérifier les montants perçus par la commune.

- Désignation des électeurs au comité syndical de l'Agence Territoriale d'Ingénierie Publique (ATIP) : sont désignés Thierry Witwicki en tant que titulaire et Christophe Knobloch en tant que suppléant.
- Présentation du rapport annuel 2019 du SMICTOM.
- Acquisition d'une licence pour les logiciels de composition Adobe.
- Remplacement du bardage bois du modulaire des maîtres-nageurs au plan d'eau par l'entreprise De Vinci.

06 octobre 2020

A l'ordre du jour :

- Tirage au sort en vue de l'établissement de la liste préparatoire des jurys d'assises dans le département du Bas-Rhin.
- Désignation des membres de la commission de contrôle des listes électorales.
- Dépenses à imputer au compte « fêtes et cérémonies ».
- Acquisition d'un lave-linge et d'un sèche-linge pour les besoins des agents d'entretien.
- Mainlevée du droit de résolution pour une parcelle du lotissement de la Gare.
- Délégation de signature pour délivrer les autorisations des demandes d'urbanisme déposées par le Maire ou un membre de sa famille.
- Demande de subvention de l'amicale des Sapeurs-Pompiers.
- Rue de Bergheim, vente d'une partie d'une parcelle communale.
- Rue des Jardins et rue des Sœurs, acquisition de parcelles.
- Acquisition d'une parcelle mise en vente par le Domaine.
- Budget lotissement de la Gare, Adoption d'une décision modificative.
- Budget principal, adoption d'une décision modificative.
- Aire de remplissage, changement de l'automate et pose d'un grillage.
- Décisions du Maire : virement de crédit, travaux de peinture pour la salle polyvalente, acquisition de poubelles et

réparation d'une tondeuse auto-portée.

02 A LA UNE COMMISSION CONSULTATIVE POUR LA MAIRIE

Comme annoncé lors des vœux du Maire en janvier 2020, un des projets du mandat à venir consistera aux travaux de rénovations et de renforcement des performances énergétiques de la Mairie.



Parmi les raisons qui nous poussent à entreprendre ce chantier, on peut citer les problèmes de discrétion de l'agence postale communale et de l'accueil de la Mairie, la mise aux normes du bâtiment et, plus particulièrement par rapport à la sécurité incendie. En effet, l'étage ne dispose pas de sortie de secours ce qui nous oblige à ne pas dépasser une jauge de 19 personnes au maximum. Nous sommes systématiquement plus nombreux lors de chaque conseil municipal, régulièrement lors des mariages et à bien d'autres événements. Par ailleurs, l'agencement actuel n'est pas fonctionnel et les conditions de travail ne sont de loin pas optimales. S'agissant des performances énergétiques, des travaux s'imposent. Il sera également nécessaire de réaliser un travail d'archivage des documents selon les normes en vigueur. Le tableau est dressé !

Lors du mandat précédent, le conseil municipal avait voté à l'unanimité l'accompagnement du CAUE (Conseil en Architecture de l'Urbanisme et de l'Environnement), pour ces travaux. Cette phase d'études et d'analyses est nécessaire afin de définir un programme de travaux et de fixer une enveloppe financière. Cela permet ensuite de procéder à un appel d'offre pour retenir un architecte.

Un bureau d'étude a également été retenu et missionné lors du mandat précédent, pour scanner l'intégralité du bâtiment afin de disposer de plans numériques. Ces plans serviront de base de travail pour l'élaboration des futurs plans du projet. Enfin, le bâtiment a fait l'objet d'un diagnostic complet concernant la présence d'amiante. Ce dernier est totalement négatif.

Nous disposons donc de tous les éléments pour commencer un grand travail de réflexion par rapport à notre mairie de demain.

Aussi, comme annoncé dans notre programme électoral, nous allons créer une commission consultative (commission ouverte aux administrés). Nous vous proposons donc de participer activement à ce projet parce que celui-ci vous concerne directement et/ou parce que vous disposez de compétences particulières.

Pour celles et ceux qui souhaitent s'investir à nos côtés, vous avez jusqu'au 13 novembre 2020 pour vous inscrire en Mairie auprès du service administratif. Par avance, nous vous remercions pour votre implication.

03 LA RUBRIQUE CHIFFREE

18 937

C'est le nombre d'entrées au Koba entre le 4 juillet 2020 et le 31 août 2020 !

L'année 2020 a été marquée par une forte affluence, ce qui prouve encore une fois que le plan d'eau de Wittisheim est un lieu apprécié en été par les habitants et les visiteurs du Centre-Alsace.

04 L'INFO NATURE JARDIN PARTAGE : VEZ PARTICIPER

Il y a un an déjà, a débuté la création d'un jardin partagé au presbytère de Wittisheim.



Un jardin partagé, c'est un espace géré collectivement par un groupe de personnes volontaires. Les jardins partagés ne sont pas à confondre avec les jardins familiaux. En effet, contrairement à ces derniers, il ne s'agit pas ici de louer une parcelle afin d'y établir un jardin privatif mais bien de mutualiser un espace communautaire.

Au-delà de la mise à disposition d'une parcelle de culture, ce projet vise à tisser des liens sociaux et de favoriser les échanges. Ce projet se veut également être une « école de jardinage » pour apprendre à cultiver autrement nos légumes. Non seulement sans pesticides

et autres phytosanitaires, mais également en ayant une approche globale qui tient compte de la biodiversité qui entoure le potager. Il s'agit également de réduire notre impact environnemental en valorisant les déchets verts qui servent d'engrais.

Sous la houlette d'Éric CHARTON un groupe de personnes volontaires a participé à la création de ce jardin à l'automne 2019. Malgré les aléas liés à la crise de la COVID 19 plusieurs « rendez-vous techniques » ont été organisés ainsi que deux cours de taille. Si vous souhaitez participer à ce projet de jardin partagé, nous vous invitons à vous inscrire en Mairie avant le 13 novembre 2020.

05 CADRE DE VIE LES TRAVAUX DE LA RUE DES SOEURS

Après de multiples péripéties qui auront mis à mal le démarrage de ce chantier tant attendu par les riverains de la rue des Sœurs, le voilà enfin démarré !



L'entreprise PONTIGGIA intervient en ce moment pour réaliser l'enfouissement des réseaux secs (éclairage public, téléphone, fibre, et électricité). Dans la foulée, l'entreprise COLAS réalisera les différentes maçonneries ainsi que la pose des enrobés. Lors des travaux, si le chantier ne rencontre pas ou plus de difficulté particulière, nous pourrions espérer la pose des enrobés avant cet hiver. En tout état de cause, le maître d'œuvre et les entreprises travaillent dans ce sens.

FINALISATION DES TRAVAUX À LA SALLE POLYVALENTE

Les travaux des abords de la salle polyvalente ont repris avec l'arrivée de l'automne. Le gazon est maintenant semé et il pousse dans des conditions optimales. Les derniers espaces verts le long de la rue de Muttersholtz depuis le terrain de foot seront prochainement plantés avec des plantes vivaces et des graminées. L'ensemble du mobilier urbain est maintenant en place comme les luminaires, les arceaux à vélo et certainement le plus important, plusieurs nouvelles poubelles

sont disposées à différents endroits. Nous espérons donc qu'à l'avenir les déchets y seront déposés plutôt que de devoir les ramasser régulièrement un peu partout. Nous en appelons donc à votre sens civique, mais là, nous nous adressons plutôt à une partie de la population. Merci pour votre « effort ». Il nous sera donc bientôt offert la possibilité de disposer de ce beau complexe totalement refait à neuf et d'une entrée du village digne de ce nom. Bien sûr, nous n'oublions pas la mise en place des réservations pour le chapiteau de l'Office municipal. Ces derniers travaux seront réalisés au printemps lorsque le gazon sera plus résistant.

NOUVELLE CAMPAGNE DE RECENSEMENT À WITTISHEIM

Le dernier recensement de la population à Wittisheim date de 2016. Il sera à nouveau réalisé en 2021 de la façon suivante. Un des agents recenseur recruté par la commune se présentera à votre domicile pour vous remettre vos identifiants afin de répondre au questionnaire en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, la réponse papier est possible.



Pour se faire, la commune de Wittisheim recrute 4 agents recenseurs. Si ce challenge vous tente, si vous avez le sens du contact alors venez déposer votre candidature à la mairie avant le 13 novembre 2020. Bien entendu, ce travail est rémunéré. Si vous souhaitez de plus amples renseignements, n'hésitez pas à prendre contact avec la mairie de Wittisheim. Tél : 03 88 85 20 11



C'EST UTILE

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune. Ses résultats sont utilisés pour calculer la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. La connaissance précise de la répartition de la population sur le territoire et de son évolution permet d'ajuster l'action publique aux besoins de la population en matière d'équipements collectifs (écoles, maisons de retraite, etc.), de programmes de rénovation des quartiers, de moyens de transport à développer...

C'EST SIMPLE

Un agent recenseur, recruté par votre mairie, vous remettra vos codes de connexion pour vous faire recenser en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, il vous remettra des questionnaires papier qu'il viendra récupérer à un moment convenu avec vous.

C'EST SÛR

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL). Le traitement des questionnaires est mené de manière strictement confidentielle, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

LE RECENSEMENT SUR INTERNET : C'EST ENCORE PLUS SIMPLE !
Plus de 60% des personnes recensées ont répondu en ligne en 2020.
Pour en savoir plus, vous pouvez vous adresser à votre mairie ou vous rendre sur www.le-recensement-et-moi.fr



Le recensement de la population est gratuit, ne répondez pas aux sites qui vous réclameraient de l'argent.

SOLIDARITÉ : AIDONS LA BANQUE ALIMENTAIRE

Cette année le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et l'école de Wittisheim vont unir leurs forces afin de mener une action de solidarité à destination des plus démunis pour la collecte de la Banque Alimentaire.

La collecte de la Banque Alimentaire qu'est-ce que c'est ?

C'est une collecte gratuite de produits alimentaires pour permettre aux associations de les redistribuer aux plus démunis et ainsi lutter à la fois contre la précarité et le gaspillage alimentaire. Ce sont des milliers d'associations et de partenaires qui font le lien avec les bénéficiaires, des centaines de mécènes et de donateurs, qui aident à aller toujours plus loin. Et bien sûr, ce sont des millions de citoyennes et de citoyens qui font preuve chaque année, au moment de la Collecte Nationale, d'une générosité et d'une solidarité exemplaires.

A l'heure où près de 9,3 millions de Français vivent sous le seuil de pauvreté, la collecte de la banque alimentaire a pour objectif d'augmenter les dons en produits secs pour venir compléter les produits qu'elles distribuent chaque jour. Elles ont particulièrement besoin, de plats cuisinés, de conserves de poisson ou de viande, de conserves de fruits ou de légumes; de féculents (pâtes, riz, semoule) et de légumes secs, de sucre et d'huile.

La collecte, oui mais quand ?

Cette année, elle aura lieu du 27 au 29 novembre 2020 sur le plan national, et à WITTISHEIM uniquement le vendredi 27 novembre de 8h/12h et 13h/18h et le samedi 28 novembre 2020 de 8h à 16H, accueil assuré par les membres du CCAS.

Chacun d'entre nous pourra passer en mairie, durant ces horaires d'ouverture, afin de déposer ses dons.

Cette année, le CCAS souhaite aller encore plus loin avec le projet d'accompagner les élèves de Wittisheim dans cette action de générosité en intervenant au sein de l'école afin de présenter les actions de la Banque Alimentaire et échanger avec les élèves. Puis encourager nos petits citoyens en herbe et leurs familles à se mobiliser pour cette journée de collecte au cœur de leur école et donc de notre village.

ANNULATION DE LA FÊTE DES AÎNÉS 2020

C'est avec grand regret que les membres du Centre Communal

d'Action Sociale (CCAS) en partenariat avec la commune ont décidé d'annuler le traditionnel repas des aînés fixé au dimanche 6 décembre 2020. Cette annulation s'inscrit dans le cadre des mesures sanitaires et gouvernementales visant à freiner la propagation de la Covid-19 et à protéger la santé de nos aînés.

Une surprise sera tout de même distribuée aux habitants de 65 ans et plus, à la place de ce temps fort au courant du mois de décembre.

Nous comptons sur votre compréhension et nous espérons pouvoir organiser notre traditionnel fête l'année prochaine.

06 BRÈVES DE NOUVEAUX PROFESSIONNELS A WITTISHEIM

- Depuis le 20 juillet 2020, Mathias Weck, ostéopathe est installé au 8 rue du Ried à Wittisheim.

Il est ouvert du lundi au vendredi et le samedi matin.

Prise de rendez-vous possible par :

Doctolib sous Mathias Weck

Téléphone : 06.17.42.59.83

- M. Michelangelo Fiore a créé son entreprise d'électricité et de ventilation générale à Wittisheim.

Mail : mf.fiorelec@gmail.com

Téléphone : 03 88 57 23 67

- Mme Marie Mauer a créé à Wittisheim une micro entreprise intitulée « des racines et des mots ».

Ecrivain public et conseil en écriture, elle se propose de vous aider dans vos écrits, notamment administratifs.

Mail : contact@desracinesetdesmots.fr

Téléphone : 06 60 96 80 91

Pour tous ces nouveaux installés qui offrent des services supplémentaires au village, nous vous proposerons un article plus complet sur chacun d'entre eux dans notre S'Wettser Blatt'l qui paraîtra début 2021.

UNE CORRESPONDANTE LOCALE DES DNA

Elodie Stinner, agent de gestion administrative à la mairie de Wittisheim, est désormais la correspondante locale des DNA pour la commune.

A ce titre, vous pouvez lui faire parvenir toutes les informations que vous souhaitez faire paraître dans le journal : informations locales, manifestations, vie quotidienne et loisirs, anniversaires etc

En direct à la mairie ou par mail à : elodie.stinner@wittisheim.fr

ANNULATION DE LA CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Compte tenu de la réglementation actuelle liée à la crise sanitaire de la COVID-19, les rassemblements de plus de 10 personnes sur la voie publique sont interdits. En conséquence, la traditionnelle cérémonie du 11 novembre n'aura pas lieu. Les élus déposeront une gerbe le jour dit au monument aux morts.

ROUTE DÉPARTEMENTALE : MODIFICATION DU NUMÉRO

Suite à la mise en place de la Collectivité Européenne d'Alsace au 01/01/2021, la route départementale RD 21 entre Sélestat et Sundhouse devient la RD 721.

COMMANDEZ DES PRODUITS DU GERS :

Vous avez la possibilité de commander des produits du Gers de nos amis Gascons jusqu'au 15 novembre pour une livraison la semaine du 23 au 29 novembre. Vous pouvez bénéficier de tarifs «spécial jumelage». Rendez-vous sur le site internet de l'Alamboutic (www.lalamboutic.com) pour avoir un aperçu de tous les produits disponibles. Des bons de commandes avec les produits aux tarifs jumelage sont disponibles à la mairie.

LES AGRUMES ARRIVENT ...

Pour la 4ème année consécutive, l'Office Municipal vous propose une vente d'agrumes BIO. Les clémentines ouvriront le bal dès le mois de novembre. Les oranges et les citrons suivront pour trois livraisons (décembre, janvier et février).



Pour passer commande, il vous suffit de remplir un bon de commande que vous trouverez dans un commerce local ou à la mairie et de suivre les instructions.

NOUVELLE ADRESSE MAIL DE LA MAIRIE DE WITTISHEIM

La mairie se met à la page en changeant son adresse mail. Vous pouvez d'ores et déjà l'utiliser, elle est opérationnelle : mairie@wittisheim.fr